



AIMS

Adhérents

Evénements

Groupes

Ressources

Accueil &gt; Evénements &gt; Actes de conférences

Rechercher sur le site :

Mot du comité d'organisation

Comités

Appel à communications

Télécharger l'appel

Grille d'évaluation et charte

Programme de la conférence

Actes de la conférence

Hébergement et inscriptions

Extras

Nous joindre

## Appel à communications

La conférence annuelle de l'Association Internationale de Management Stratégique (AIMS) rassemble les chercheurs et professionnels de cette discipline tout en étant largement ouverte à tous les contributeurs, quelle que soit leur discipline d'origine, y compris en dehors des sciences de gestion (sociologie, économie, droit par exemple). Cette conférence se veut un lieu d'échange et de partage de connaissances originales et pertinentes dans ce domaine. Elle est organisée cette année à Nantes, dans le cadre d'un partenariat entre Audencia Nantes Ecole de Management et l'Institut d'Economie et de Management de Nantes (IAE de l'Université de Nantes).

La XXème Conférence Internationale de Management Stratégique couvre l'éventail des thèmes de recherche relevant du Management Stratégique. Des contributions traitant des thèmes de l'entrepreneuriat, de la responsabilité globale, de la mise en place de la stratégie par les outils de gestion ou du discours dans les organisations seront appréciées tant pour les propositions de communication que les tables rondes.

Deux types de contributions sont attendus :

- Les communications ont pour but d'apporter une contribution significative d'un point de vue théorique et/ou empirique ou de présenter un propos d'étape d'une recherche non encore achevée, originale et prometteuse. Ces communications peuvent être soumises en anglais. Elles devront cependant faire l'objet d'une présentation en français lors de la conférence.

Ces communications font l'objet de présentations et discussion en sessions parallèles ou semi-plénières.

Comme chaque année, certaines communications, après sélection par le Conseil Scientifique Permanent de l'AIMS et travail complémentaire par les auteurs, pourront être publiées dans un numéro spécial de la Revue Française de Gestion.

- Les tables rondes exposent sous divers angles un thème d'actualité et en démontrent l'intérêt théorique et/ou pratique et/ou méthodologique. Elles mobilisent plusieurs présentateurs aux regards complémentaires par rapport au thème traité. Cette complémentarité peut provenir du statut des intervenants (académique vs manager), des courants théoriques et/ou des perspectives épistémologiques ou encore des approches méthodologiques envisagées. Afin de favoriser la discussion, le format des tables rondes ne doit pas prévoir plus de 3 intervenants (dont la présentation ne devra pas excéder 15 minutes chacun).

Les soumissions de tables rondes sont présentées dans un document de synthèse de 20 pages environ. La première page propose un titre, les personnes sollicitées pour participer au débat, l'engagement des personnes à participer à la conférence. Chaque participant à la table ronde doit faire l'objet d'une présentation de quelques lignes (nom, coordonnées, statut, domaine d'expertise, et raisons conduisant à retenir cette personne). Les 3 à 4 pages suivantes exposent le thème traité et montre son intérêt théorique, pratique ou méthodologique. Elles montrent la complémentarité qu'apporte chaque intervenant dans le débat relatif au thème traité. La partie suivante de 10 à 15 pages, concerne les contributions de chacun des intervenants. Celles-ci peuvent prendre la forme d'un résumé étendu. La dernière page expose le déroulement envisagé (1h20 par table ronde comprenant au moins 45 minutes de discussion).

Les propositions de tables rondes seront évaluées par le Président du Conseil Scientifique Permanent et le Président du Conseil d'Administration de l'AIMS. Ces évaluations sont soumises au Conseil d'administration pour approbation ou amendement. Le document de synthèse des propositions retenues est mis en ligne sur le site.

Un apport de connaissance original et d'actualité

La conférence est un lieu de confrontation scientifique et le Conseil Scientifique de l'AIMS sera particulièrement attentif à ce que les communications proposées, pour lesquelles s'effectue un rigoureux travail d'évaluation, représentent un réel apport de connaissance pour les participants à la conférence. À ce titre :

- les communications originales pour notre communauté sont vivement encouragées. Les communications proposées devront obtenir une certification anti-plagiat Urkund pour soumettre leur projet de communication. La procédure d'obtention de ce certificat sera communiquée ultérieurement.

- les communications limiteront au maximum la citation des travaux antérieurs du ou des auteur(s) afin de préserver l'anonymat. Si la communication s'appuie sur des travaux antérieurs qu'il paraît important de citer, le ou les noms du ou des auteurs devront être mentionnés sous la forme (XXX, année de publication) lors de la soumission. Une fois la communication acceptée, leurs auteurs pourront ajouter la citation de leurs travaux.

- toutes les propositions de communications doivent respecter la procédure de soumission indiquée ci-dessous et seront évaluées en aveugle par deux membres du Comité Scientifique de la conférence.

- Le Conseil Scientifique sera particulièrement attentif à la qualité des évaluations transmises aux auteurs. De nouvelles procédures, détaillées sur le site de l'AIMS, ont été mises en place à cette fin.

Les présentations des propositions évaluées et retenues seront regroupées, dans la mesure du possible, en fonction de leur thématique, en sessions semi plénières ou parallèles.

Les communications proposées ne doivent pas avoir été publiées à la date de soumission. Si une soumission dans une revue est en cours lors de la proposition à la conférence de l'AIMS, cela sera précisé en note de bas de page attachée au titre de la communication. Si, pour tout ou partie de leur contenu, les communications ont été présentées lors de colloques, conférences ou journées de recherche, cela sera aussi indiqué en note de bas de page attachée au titre de la communication, en identifiant les contextes de présentation (nature de la manifestation, lieu, date).

Autres activités

- Séminaire doctoral : envoi des propositions à Benoît Demil (benoit.demil@iae.univ-lille.fr) pour le 14 janvier 2011.  
 Atelier d'évaluation : Pré-inscription auprès de Pascal Corbel (pascal.corbel@uvsq.fr) au plus tard le 03 mai 2011.

Prix Roland Calori du Jeune Chercheur

Sont éligibles au prix Roland Calori les doctorants et les « jeunes chercheurs » ayant soumis une proposition de communication pour évaluation et participant à la conférence. Par « jeune chercheur », il est entendu tout candidat qui a obtenu le titre de Docteur depuis moins de 3 ans à la date de soumission de sa proposition de communication. Les communications co-écrites ne peuvent concourir que si chacun des co-auteurs est éligible. Les « jeunes chercheurs » désirant concourir doivent impérativement le faire savoir au moment de la soumission de la communication, en indiquant la mention « Candidat(e) au Prix Roland Calori » sur la page de garde, ainsi que la date de leur soutenance de thèse, si celle-ci a déjà eu lieu.

Un jury, sous la responsabilité de Régis Coeurderoy, sélectionne la meilleure communication éligible parmi celles retenues pour la conférence. Le Prix Roland Calori du Jeune Chercheur sera remis au lauréat lors de l'Assemblée Générale de l'AIMS.

Dates à retenir

- 21 janvier 2011 : Date limite de remise des propositions de communications (texte intégral), tables rondes, candidatures au séminaire doctoral

- mars 2011 : notifications aux auteurs
- avril 2011: remise des textes définitifs
- 7-8-9 juin 2011 : XXème conférence de l'AIMS à Nantes

Toutes les propositions de communications devront impérativement respecter la feuille de style ci-après et seront téléchargées directement sur le site de l'AIMS [www.strategie-aims.com](http://www.strategie-aims.com). Aucun téléchargement ne sera possible après la limite. Les communications reçues directement par mail ne seront pas considérées.

#### FEUILLE DE STYLE

##### Indications aux auteurs

La mise en page (format A4) devra prévoir des marges (supérieure, inférieure et latérales) de 2,5cm. Le texte ne doit pas excéder 25 pages y compris les notes de fin de document, la bibliographie et les annexes. Il sera écrit en Times New Roman (12 points), en interligne un et demi et sera justifié (aligné à gauche et à droite). Les pages numérotées seront sans en-tête ni pied de page.

##### Première page

La première page comprendra uniquement :

- le titre de l'article (Times 18 gras) ;
- un résumé à interligne simple d'environ 500 mots, contenant notamment l'objectif de la recherche, les éléments essentiels de son cadre théorique et méthodologique ainsi que ses principaux résultats (Times 12, justifié) ;
- un maximum de cinq (5) mots clés (Times 12, cf. Liste des mots clés).

Les communications sont anonymes et ne doivent en aucun cas mentionner le nom et les coordonnées du ou des auteurs.

##### Le corps de la communication

Le texte, en interligne un et demi, sera justifié (aligné à gauche et à droite) et doit être présenté de telle sorte que la hiérarchie des titres soit claire, ne dépassant pas 3 niveaux :

- niveau 1 : un chiffre (1. par exemple), titre en Times 12 gras et majuscules
- niveau 2 : deux chiffres (1.1. par exemple), sous-titres en Times 12 gras et petites majuscules
- niveau 3 : trois chiffres (1.1.1. par exemple), sous-titres en Times 12 gras

Les auteurs sont priés d'utiliser les styles MS Word appropriés (notamment pour les niveaux de titres ou sous-titres : Titre 1, 2, ...), d'éviter l'utilisation de caractères gras ou en italique, de ne pas souligner les titres, de limiter le nombre de notes (qui seront le cas échéant renvoyées en bas de page) et d'insérer les tableaux et figures dans le texte aux bons endroits.

À la suite de l'article, on fera successivement apparaître :

- les références bibliographiques, par ordre alphabétique des auteurs
- les éventuelles annexes désignées par des lettres.

- Les tableaux et figures doivent être intégrés dans le texte, avoir un titre et être appelés dans le texte.

- Les notes nécessaires seront mises en bas de page.

- Les références dans le texte doivent être citées en mettant entre parenthèses les noms des auteurs et l'année de la référence. Les références ou citations de papiers non publiés sont à éviter.

Les références seront listées en fin d'article, sur une page séparée intitulée « Références », selon le standard suivant :

Pour un article :

Edwards, J. R. et M. E. Parry (1993), On the Use of Polynomial Regression Equations as an Alternative to Difference Scores in Organizational Research, *Academy of Management Journal*, 36 : 6, 1577-1613.

Pour un chapitre dans un ouvrage :

Masterman, M. (1970), The Nature of a Paradigm, in I. Lakatos & A. Musgrave (dir.) *Criticism and the Growth of Knowledge*, Cambridge: Cambridge University Press, 59-89.

Pour un livre :

March, J. G. et H. A. Simon (1958), *Organizations*, New York : Wiley.

Envoi de la communication

Le nom du fichier doit être nommé de la façon suivante : votre nom, suivi de la première lettre de votre prénom et de l'extension DOC ou RTF. Par exemple, Max Weber soumettrait le fichier WEBER.M.DOC.

[>> Français](#)